FEUILLETON.

LE COUSIN DU DIABLE

PAR GONTRAN BORYS.

LES AMOURS DE FLORESTAN.

IX

LE PASSÉ DU VICOMTE.

Le lendemain de ce jour où M. de Morlac avait commis la faute de se laisser voir à sa fenêtre, le sieur Mathieu Brindoie se réveilla en même temps que l'aurore.

Depuis la veille, ses perquisitions étaient terminées. N'ayant pas découvert le trésor, il n'ajoutait plus foi à son existence.

—Suis-je assez naïf! se disait-il en s'habillant, suis-je assez niais d'avoir perdu six semaines à chercher cette misère.... Parbleu, ma mère avait raison : il y a longtemps que l'ancêtre Madeleine a fait main basse dessus.... C'est une lunaude, cette petite.

Il s'interrompit pour ricaner sourdement.

—Oui, mais nous sommes à deux de jeu! A elle les rognures, à moi les millions!

Brindoie se redressa et ses yeux brillèrent.

—Voyons! grommela-t-il, mon jeune homme a maintenant bon pied, bon œil.... Est-ce le moment de frapper le grand coup? On verra. Allons toujours faire jaser notre vicomte.

Ainsi se résuma Brindoie. Un instant après, il entra chez Florestan.

Celui-ci était encore au lit, mais il ne dormait guère. Un coude enfoncé dans l'oreiller, la tête appuyée sur sa main, la prunelle fixe, la bouche entr'ouverte, il poursuivait au vol les mille et une chimères, tantôt tristes et tantôt gaies, qui sont particulières à l'homme en proie au mal d'amour.

Présentement, les dites chimères prenaient une teinte assombrie. Le vicomte avait des remords....

Se sentant revenir à la santé, il se reprochait d'être encore à la charge de son hôte, lequel lui semblait être un bourgeois des moins fortunés. Cependant, depuis qu'il avait décloué ses volets, Florestan s'était, chaque soir, promis solennellement de s'en aller le lendemain.

—C'est le meilleur parti auquel je puisse me résoudre, pensait-il. Où me mènera ma folle passion? Qu'ai-je à espérer de cette femme, moi, pauvre gentillâtre de province, sans nom, sans position, et, qui pis est, sans fortune?

Il se disait cela.... Et le matin venu, il songeait que, dans quelques heures, la belle allait apparaître au jardin.... Et il s'accordait à lui-même une journée encore, une journée de grâce, de répit.... la dernière! Et les journées s'accumulaient en semaines, et menaçaient de tourner au mois.

Aussi, le matin dont nous parlons, lorsque Brindoie se fut glissé dans sa chambre aux premiers rayons de l'aube, Florestan lui trouva une physionomie plus grave que d'habitude.

—Oh! se dit-il, j'ai trop tardé, c'est clair. Le bonhomme va me mettre à la porte.

Le fait est que la phrase par laquelle débuta Brindoie sembla confirmer l'opinion du vicomte. Le petit vieillard lui tâta le pouls, l'examina de près pendant trois secondes, puis s'écria :

—Mon cher monsieur, jamais vous ne vous êtes mieux porté.

M. de Morlac devint rouge.

—Il est vrai, balbutia-t-il, je me sens assez dispos.

—Dispos! c'est à dire que vous voilà ferme et vigoureux comme un chêne. Ah! vous revenez de loin, mon maître!

—Grâce à vous, mon cher Brindoie.

—Grâce à moi, je ne dis pas non.

—C'est pourquoi, reprit Florestan avec effort,—c'est pourquoi, je compte..... la semaine prochaine, ou..... l'autre.......

—Vous comptez?

—Je compte, dis-je, vous faire mes adieux.

Brindoie leva ses bras au ciel.

—Vous voulez partir! exclama-t-il.

—Sans doute.

—Hé! malheureux enfant, où irez-vous?

Le vicomte ouvrit des yeux étonnés.

Brindoie approcha un siége; puis, s'armant de sa figure la plus bénigne, de sa voix la plus onctueuse :

—Ça, dit-il, parlons franc. D'après certaines paroles qui vous ont échappé durant votre maladie, j'ai lieu de croire que vous êtes quelque peu dénué d'argent?

Florestan éclata d'un rire forcé.

—Si dénué, répliqua-t-il, que l'on secourrait mes chausses pendant vingt-quatre heures sans en faire jaillir un denier.

—Eh bien, alors!

—Eh bien! reprit le vicomte avec fierté, ne suis-je pas gentilhomme? N'ai-je pas une épée? Ne puis-je la mettre au service d'un roi, d'un prince, d'un grand seigneur?

Brindoie hocha la tête, comme si l'expédient lui eût paru médiocre. Puis, après une longue pause :

—Vous n'avez aucun autre projet?

—Aucun autre.

—Cherchez bien!

—C'est inutile.

—Cependant, insista Brindoie en regardant M. de Morlac dans le blanc des yeux, cependant ce n'est pas pour mettre votre épée au service du plus offrant, que vous êtes venu à Tournai, je suppose!

Le vicomte tressaillit et se prit à réfléchir.

—Si ma question vous blesse, poursuivit le rusé vieillard, je la retire. Toutefois, soyez assuré, mon gentilhomme, que je vous interroge, non par vaine curiosité, mais à cause de l'intérêt que vous m'inspirez et par un grand désir de vous rendre service.

—J'en suis tellement convaincu, répondit le vicomte, que, si vous le permettez, mon cher Brindoie, je vais, en quatre mots, vous conter mon histoire.... Après quoi, je solliciterai de vous un conseil.

—Parlez! fit Brindoie avec empressement.

Il rapprocha son fauteuil et, dissimulant sa joie secrète, il s'apprêta, sans affectation, à écouter.

—Le comte de Morlac, mon père, commença Florestan,—était un de ces vaillants hommes de guerre dont la vie entière s'écoule sur les champs de bataille. A treize ans, il avait endossé la cuirasse; à cinquante, quoique usé déjà et blanchi sous le harnais, il voulut suivre encore le roi François Ier dans son expédition d'Italie.

Mais, de cette dernière campagne, le comte revint éclopé, couvert de blessures graves, hors d'état de batailler désormais. Réduit à l'inaction et ne sachant qu'imaginer pour se distraire, il se maria; puis il mit sa femme en litière, enfourcha un cheval et alla planter ses choux dans un vieux débris de château que j'ai possédé aux environs de Soissons.

La bonne femme qui fut ma nourrice m'a souvent donné d'étranges détails sur l'intérieur de mes parents, à cette époque.

Il pleuvait chez eux comme en plaine. Un coup de vent ayant enlevé une partie de la toiture, le manoir de Morlac restait ouvert aux caprices du ciel. On y rôtissait en été; l'hiver, on y gelait d'autant mieux que l'argent manquait,—et, par conséquent, le bois,—y faisait totalement défaut.

Heureusement, l'unique valet de mon père,—un valet modèle qui ne touchait jamais ses gages,—cultivait un petit jardin, dont le produit servait à nourrir, tant bien que mal, le comte et la comtesse.

Bien que d'assez mince extraction, M. de Morlac était aussi entiché de sa gentilhommerie que s'il eût possédé dans ses coffres des lettres patentes signées de Charlemagne. Aussi aurait-il cru indigne de lui de tenter le moindre effort pour conjurer son affreuse misère. Quand la bise était rude, il soufflait noblement entre ses doigts; quand il n'avait pas dîné, il se sanglait majestueusement le ventre.

Ce déplorable état de choses changea brusquement aussitôt que je fus né. En même temps que mes premiers cris, l'or afflua au manoir. D'où arrivait-il...... On l'a toujours ignoré.

Par un phénomène inexplicable, le comte de Morlac, sans avoir recueilli aucun héritage, sans avoir obtenu aucune pension du roi, passa tout d'un coup du plus extrême dénûment à l'aisance la plus large.

Le château fut remis à neuf. Il y eut des chevaux au ratelier, des chiens au chenil, des marmitons aux cuisines, et, pour tout dire en un mot, mon père mena dès lors le grand train qui convenait à son rang.

Quant à ma mère, elle ne profita point du miracle. La pauvre dame était morte en me donnant le jour. Est-ce à ce malheur que je dois attribuer, je ne dirai pas l'aversion, mais la complète indifférence du comte à mon égard? Je ne saurais en répondre, toujours est-il que nous avons vécu un quart de siècle côte à côte sans franchir, dans nos rapports réciproques, la limite qui sépare deux étrangers.

Mon père m'avait dressé à une politesse cérémonieuse vis à vis de lui, dont il n'eût pas souffert que je me départisse. Lui même me traitait avec une bienveillance froide où se mêlait parfois une sorte d'étrange déférence. Mais ses manières me glaçaient; jamais un mot de tendresse, jamais une parole affectueuse, jamais d'élan ni d'abandon.

En revanche, mes fautes les plus graves n'avaient pas le privilége d'exciter sa colère. Il semblait s'inquiéter peu de savoir quel homme je deviendrais et vers quelle pente se dirigeaient mes instincts.

Deux ou trois fois, dans ma vie, il m'a été donné pourtant de voir s'amollir ce visage de marbre, de soupçonner, au fond de ce cœur rigide, quelques lueurs d'amour paternel.

C'était lors de certaines maladies rapides et terribles qui mirent en danger mon adolescence. Tant que la mort planait sur moi, le comte ne quittait point mon chevet et peut-être bonheur de briller dans ses yeux une angoisse véritable. Mais, le péril évanoui, M. de Morlac reprenait son masque de marbre.... et s'éloignait.

Le Brindoie eut un sourire railleur dont la signification m'échappa au vicomte.

Après une courte pause, il poursuivit :

Quoi qu'il en soit, rien ne fut négligé pour mon éducation. A peine sorti des mains des femmes, j'eus un précepteur, un vieil abbé, sec, froide et savant,—trop savant même,—qui m'enseigna une foule de choses inutiles, entre autres la science de l'épée tient lieu de toutes les autres. En dehors de ses leçons, je jouissais d'une liberté illimitée. Chaque matin, au lever de mon père, j'allais lui rendre mes devoirs; après quoi je ne le revoyais plus de toute le jour.

Il me restait donc de longues heures pour courir les bois et les plaines, chasser, pêcher et vivre ainsi à l'aventure. C'était une douce existence, que cette vie saine, fortifiante et un peu sauvage, si douce que je l'atteignis ma vingtième année sans avoir songé une seule fois que je pourrais exister ailleurs d'autres plaisirs et d'autres devoirs.

A cette époque de ma jeunesse se place un fait qui m'a laissé une impression profonde.

Mon père vivait absolument retiré. A part les trois ou quatre dîners d'apparat, donnés aux grands, qui voisinaient toute la noblesse du voisinage, le vieux castel de son château une demeure close et déserte. La visite d'un étranger était donc un de ces rares événements qui attirent forcément mon attention. Or, voici ce que j'avais remarqué :

Tous les ans, à un jour précis, c'est à dire le 1er mars, à heure fixe, c'est-à-dire dix heures du matin, un homme à cheval entrait au galop dans la cour du manoir.

Mon père comptait si bien sur cette exactitude qu'il apparaissait lui-même sur le perron, au moment où le cavalier franchissait le portail.

Notre inconnu mettait pied à terre, attachait la bride de son cheval à un anneau, saluait le comte et le suivait dans son cabinet de travail. Là ils restaient enfermés une demi-heure environ; puis l'étranger remontait en selle et repartait au galop pour revenir l'année suivante.

Aussi loin que plongeaient mes souvenirs d'enfance, je me rappelais cette visite périodique, infaillible, immuable. Parvenu à l'âge d'homme, je rapprochai certains faits, je comparai certaines circonstances, j'épiai même M. de Morlac et bientôt j'acquis la certitude que cet inconnu apportait de l'argent au château et que telle était la source de notre subite et incompréhensible fortune.

Quant aux preuves sur lesquelles s'appuyait ma conviction, les principales étaient celles-ci :

D'abord, aussitôt après le départ de l'étranger, on entendait dans le cabinet du comte, un tintement métallique indiquant qu'il comptait et recomptait de l'or

---

Puis, tout le jour, une satisfaction contenue brillait dans ses yeux, car, sans être avare, il avait trop connu la misère de trop près pour ne pas aimer un peu l'argent.

Enfin, ses dépenses extraordinaires, celles qu'il avait hésité à faire pendant les mois précédents, avaient précisément lieu ce mois-là.

D'autres observations encore me confirmèrent dans mon idée. Ce messager fantôme qui nous arrivait de l'ombre pour s'en retourner à l'inconnu finit par m'inspirer une curiosité ardente. A peine l'avais-je jamais entrevu, tant était rapides ses allures. Je résolus de l'examiner à loisir.

Donc, le 1er mars 1561, jour anniversaire de ma vingt-quatrième année, après avoir vu l'homme entrer, selon son habitude immémoriale, au premier coup de dix heures chez mon père,—j'allai me poster en sentinelle sur la route du Nord où je savais qu'il devait repasser, une fois sa mission accomplie.

Je m'étais placé à l'endroit le plus resserré du chemin, afin que le cavalier, en me rencontrant, fût obligé de ralentir sa course, de marcher au pas et de me laisser le temps de considérer sa figure.

Tout se passa comme je l'avais calculé. Au bout d'une demi-heure, j'entendis sonner les sabots d'un cheval, et la silhouette du fantastique personnage se dessina devant moi.

Dès qu'il m'eut aperçu, il fit un mouvement brusque comme pour rebrousser en arrière. Il se ravisa toutefois, descendit de sa monture, passa son bras dans la bride et s'avança lentement de mon côté.

J'avançais, moi aussi, en affectant l'air désœuvré d'un promeneur. Au moment où nous allions nous croiser, il s'arrêta. Machinalement je m'arrêtai de même.

Alors nous nous regardâmes en silence.

C'était un homme de cinquante ans, vigoureux, trapu, vêtu avec simplicité. Il avait les cheveux ras, les sourcils touffus, l'œil vif, la barbe grisonnante, la physionomie ouverte, la tournure d'un soldat.

—Le vicomte Florestan, je présume? demanda-t-il d'une voix respectueuse et douce, mais extraordinairement altérée.

—Oui, monsieur, répondis-je.

Il ôta vivement son feutre et continua de me regarder. Peu à peu, ses paupières battirent; il s'y était amassé un grosse larme....

Impressionné malgré moi, je baissai les yeux.... Tout à coup, avant que j'eusse pu prévoir ce qu'il allait faire, il plia le genou, saisit ma main, y colla ses lèvres....

Puis, s'étant relevé, il recula d'un pas, s'inclina profondément et me dit :

—Que Dieu vous protége, monseigneur!

Aussitôt il sauta en selle et piqua des deux. Je ne l'ai jamais revu.

En achevant ces mots, le vicomte se tut un instant et demeura pensif.

—Étrange!..... murmura Brindoie, bien qu'au fond il ne fût pas étonné le moins du monde. Étrange!.... Et vous ignorez toujours le nom de cet homme?

—Il s'appelait Landry Cochefer, répliqua le vicomte.

Brindoie tressaillit.

—Qui vous l'a dit? s'écria-t-il imprudemment.

—Personne. Je crois l'avoir deviné depuis que je suis à Tournai. Vous saurez comment tout à l'heure.

Cette réponse parut rassurer Brindoie qui, de nouveau prêta l'oreille.

(A continuer.)

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'ABEILLE,
Mercredi matin, 7 octobre 1868.

Le temps hier a été magnifique avec une chaleur fort agréable.

Les affaires sur les quais ont été très actives dans les deux districts.

Sont arrivés: Le Lafourche, de Bayou Sara; J. G. Blackford, des Opelousas; Wild Wagoner, de Natchez; Judge Fletcher, de Cincinnati; Right Way, de Shreveport et l'Aloe, du bas de la côte.

Sont partis: Le Robt. E. Lee, pour Vicksburg; Lafourche, pour Bayou Sara; Lizzie Tate et Irene, pour la Rivière Rouge; Tahlequah, pour Ouachita; Thos. Powell et Flicker, pour le Bayou Lafourche et le Brown pour le bas de la côte.

En chargement: Le Magenta, Lexington, J. L. McGill, Belle Lee, Mollie Able, pour St Louis; Bart Able, Indiana, pour Cincinnati; Lizzie Yate, Bart Able, Pioneer, Dixie, Wagley, Cuba No 2, Big Horn, Right Way, Leni Leoti, pour Cincinnati, et l'Aloe pour le bas de la Côte.

A St Louis, avant hier, le fleuve baissait. A Louisville, à la même date, l'Ohio baissait aussi avec 7 pieds 6 pouces d'eau dans le canal.

LE PAQUEBOT SEMI HEBDOMADAIRE WILD WAGONER, partira ce soir, à 5 heures précises, pour Natchez et les points intermédiaires. Ce bateau n'a pas de supérieur comme marcheur. Quant à ses emménagements ils sont tout-à-fait supérieurs. W. B. Richardson, son capitaine, et J. C. Libano, commis, sont renommés pour leur activité et leur courtoisie.

Les expéditeurs qui lui confieront du fret sont assurés d'avance qu'il sera délivré à destination dans le plus bref délai. Quant aux passagers, un seul voyage leur suffira pour affirmer ce que nous disons de ce bateau.

LE GREY EAGLE POUR BAYOU SARA.—Ce bateau part ce soir, à 5 heures précises. Les passagers trouveront à bord de ce bateau une confortable cabine, une table des mieux servies et des officiers aussi affables que prévenants. Nous les engageons à ne pas manquer une aussi bonne occasion.

F. J. QUINLAN & CO.
Marchands de chapeaux et de casquettes, —feutre et laine.—
ARTICLES EN PAILLE—Pour dames et messieurs
Changement de local.
Du No 86 de la rue de la Commune, au No 27 de la rue des Magasins.....27
Coin Nord-Ouest des rues Magasins et Gravier.
F. J. QUINLAN, } Nile-Orléans
W. H. OTIS. } New-York. 29sept—1m

BRAUGHN & OGDEN,
AVOCATS,
No 25 du Commercial Place.
LES soussignés ont formé une société. Ils exerceront leur profession dans toutes les Cours fédérales et d'Etat. G. H. BRAUGHN, ROBERT N. OGDEN.

A. THOMSON & CO.,
RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MELASSES —ET—
Importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et de l'étranger.
Rue Tchoupitoulas, No 48.
1er sept—1an

K. EP & HOGAN,
JOHN H. KEEP. JER. S. HOGAN
Importateurs et Marchands de QUINCAILLERIE.
No. 36, de la rue Nouvelle-Levée.
No. 38, de la rue Tchoupitoulas.
6 sept—3ms Nile Orléans.

Meubles de seconde main.
LE soussigné donne les prix les plus élevés de toute espèce de meubles de seconde main. P. DEJAN, (au magasin de meubles), Au coin des rues Dauphine et Quartier.
12 sept—1m

Candi "Barber Pole".
LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS purs, en bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES. NORMAN & REISS.
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée.

Vermicelli. Macaroni.
TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI, MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI, SPAGHETTI, &c, &c, constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché, par NORMAN & REISS.
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Epices. Epices. Epices.
TOUTE espèce d'EPICES MOULUES—Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par NORMAN & REISS.
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Extrait de Café,
CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par NORMAN & REISS.
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Café pur—Moulu et Grillé.
NOUS grillons du CAFÉ tous les jours; nous le garantissons pur et le vendrons à bon marché. Nous le grillons, pour les bateaux, promptement et à des prix raisonnables. NORMAN & REISS.
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Extrait de Caldwell.
UNE HUILE qui rend aux cheveux leur couleur primitive. Aucun lavage de tête n'est nécessaire. A vendre par
G. N. MORISON, Importateur et droguiste en gros, No 12 de la rue des Magasins.
Dr JAMES SYME, Droguiste en gros et en détail, No 139 de la rue du Canal,
Et au dépôt de FELIX SARON, No 14 de la rue Baronne, près Canal,
Dr J. HASTINGS, Droguiste, coin Chemin Félicité et Magasins.
Nile-Orléans, 14 mai 1868.
EXTRAIT DE CALDWELL.
Ayant usé cette huile et, dans mes expériences, l'ayant appliqué moi-même, je reconnais que c'est un des meilleurs articles qui aient encore été présentés au public pour rendre aux cheveux leur couleur primitive. En foi de quoi j'ai signé
Signé: FELIX SARON, Importateur de cheveux, "Southern Emporium."
G. H. CALDWELL, Propriétaire de la patente, Hôtel des Etrangers No 129 de la rue de Chartres.
22 juil—3 fp

AGENCE GENERALE
DE MM. FOLSCH & CO. Marseille.
PORTO, Madère, Sherry, Vin de Marseille, Cognac, Vermouth, Anisette, Curaçao, Maraschino,
Liqueurs assorties,
Vins rouge en caisse fins et ordinaires, do blanc do do, do do en barriques de do rouge do do do
Sardines, Fruits, Huile de Provence, Huile de Fossel et Bacigalupi, Huile de Pagano, Olives, Fromage de Gruyère, Fromage Américain, Truffes, Dattes, Figues, Raisins, Amandes, Citrons.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
E. BARRIERE, Seul Agent, No 32 rue Natchez.

JACOB OTT Entrepreneur.
REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE.
Fait et répare les Caves.
Les ordres laissés au No 26 Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ,
MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des Chassis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19 juillet—1an

INJECTION RICORD.

UN REMEDE INFAILLIBLE
Injection Ricord—Paris.
C'EST le seul remède infaillible pour La GONORRHÉE dans toutes ses phases. L'ECOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés. La FLUOR ALBUS ou FLUEURS BLANCHES.
Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne quand on l'emploiera et les personnes qui, pendant des mois et même des années ont vainement essayé de tout, peuvent être sûres d'une guérison rapide et radicale.
La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des fleurs blanches, mal si commun dans les climats chauds.
AVERTISSEMENT.—L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD PARIS soufflés dans le verre. Le même inscription se trouve sur la capsule.
MAUNSELL & BOGEL, Agents pour la vente en gros

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs

TOUS LES SOIRS, ET LE SAMEDI, A MIDI.

Le professeur HASELMAYER, le célèbre PRESTIDIGITATEUR et NÉCROMANCIEN. Il jouera également de son merveilleux instrument connu sous le nom de STYLOCARPE, exhibera ses SERINS SAVANTS qui sont au nombre de seize et fera entendre son étonnant TAMBOUR GOBLIN.

Changement de programme tous les soirs. 4 oct

INSTITUTIONS

PROSPECTUS —DU—

Collége de l'Immaculée Conception,

à l'angle des rues Commune et Baronne, NOUVELLE-ORLEANS.

CETTE INSTITUTION littéraire, incorporée par l'Etat de la Louisiane et ayant le pouvoir de donner des degrés, est dirigée par les Pères de la Société de Jésus.

Les bâtisses conviennent parfaitement à un établissement de ce genre. Une cour, entièrement séparée de la rue, est réservée pour la récréation, de sorte que depuis l'arrivée des élèves, à 7 heures et demie du matin, jusqu'à leur départ, à 4 heures, ils sont tout à fait isolés et surveillés.

Le cours embrasse le grec, le latin, le français, l'anglais, la poésie, la rhétorique, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la philosophie, la tenue des livres et les branches commerciales ordinaires.

Les élèves ne sont pas admis s'ils ne savent pas lire et écrire.

L'éducation morale et religieuse des élèves est le but principal des professeurs.

Les parents reçoivent, chaque mois, un bulletin qui leur annonce la conduite, les progrès, le rang en classe et la présence de leurs élèves.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et finit vers le 31 juillet.

Cours du Collége, payable d'avance, en monnaie courante des Etats-Unis deux mois..............$30
Cours préparatoire........................16
2 oct—1m

Institut St-Charles,

DIRIGÉ PAR Mme CLARA LEFRANC.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

104 et 106 rue Bourbon.

LA réouverture des classes dans cette institution a eu lieu le 1er septembre.

Aux professeurs de musique, et si favorablement connus, attachés à l'institution, la directrice vient d'adjoindre M. Eugène Prévost, à qui elle a confié le solfége, l'harmonie et le chant.

Cet éminent professeur commencera ses cours le 1er octobre. Les jeunes personnes qui ne sont pas élèves de l'Institut seront admises à ces cours.

Pour les conditions, et pour les prospectus s'adresser à la Directrice, ou par lettre, boîte de la Renaissance, lettre H. 20sept

ECOLE DE MUSIQUE

Pour Jeunes Enfants et Demoiselles.

LA classe de SOLFEGE, dirigée dernièrement par Mmes Boyer et Magionl, sera continuée par Mme Magionl, rue de la Commune, No 250, entre Remparts et Bassin. La réouverture du cours est fixée au 15 septembre. Jours de leçon: les lundis, mercredis et vendredis, dans l'après midi. Prix, $3 par mois par enfant.
13 sep—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement. 21août—1an

Collége Classique et Commercial.

133, RUE DU QUARTIER, entre Remparts et Bourgogne.

Directeurs: EDW. C. HAYDEL—CHS. BLETON.

CE collége, dont l'ouverture a eu lieu le 1er septembre, compte déjà un grand nombre d'élèves. Il ne recevra qu'un nombre limité de pensionnaires qui seront l'objet des soins les plus assidus.

Cours Classique et Commercial complet en anglais et en français. 6sept—1m.

INSTITUTION DERON.

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS,

No. 283, Esplanade, encoignure Prieur. Cours Elémentaires et Supérieurs, en anglais et en français.

Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc. Classes du soir (tenue des livres comprise) de 6 à 7 et de 7 à 8.

La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 août—6m

Collége Commercial de la Louisiane

RUE CARONDELET, No 34,

Coin Gravier, Nouvelle-Orléans,

(Ayant une charte de la Législature de la Louisiane.)

LE Professeur A. D. Y. HENRIQUES, A. M., auteur du "Calculateur moderne de commerce," Président; A. B. MONTGOMERY, professeur de Calligraphie, Vice-Président.—Ce Collége est ouvert et les jeunes gens y trouveront tous les avantages d'une éducation commerciale complète. L'écriture, la tenue des livres, les calculs de commerce, américains et étranger, une méthode de calculs rapides ont été publiées. Les lois et les usages de commerce sont les principales études de cette Institution. Les leçons d'écriture d'ornement ne coûtent rien en sept et en septembre. Pour les conditions et les détails, s'adresser au bureau du Collége. 14 août—

INSTITUTION CARNATZ,

267, au coin des rues Prytania et Première.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et jouit aux avantages d'un local spacieux ceux des frais ombrages d'un vaste jardin. L'enseignement y est confié à un corps de professeurs éminemment compétents et il embrasse les sciences, les langues et tous les arts d'agrément enseignés dans les meilleurs établissements d'éducation. Pour les conditions, voir les circulaires ou s'adresser à l'institution.
12août 6m

Université de la Louisiane.

DÉPARTEMENT MEDICAL.

A. H. CENAS, D. M., Prof. Em. Obstétrique.
JAMES JONES, D. M., Prof. Obstétrique.
WARREN STONE, D. M., Prof. de Chirurgie.
T. G. RICHARDSON, D. M., Prof. d'Anatomie.
SAMUEL M. BEMIS, D. M., Prof. de Pratique de la Médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, D. M., Prof. de Physiologie.
FRANK HAWTHORN, D. M., Prof. Materia Medica.
JOSEPH JONES, D. M., (ci-devant de l'Université de Nashville,) Prof. pro. tem. de Chimie.
W. C. NICHOLS, D. M. et C. J. BICKHAM, D. M., démonstrateur d'anatomie.

Le trente-unième cours annuel commencera le 16 novembre et se terminera le deuxième samedi de mars suivant. Des "lectures" préliminaires auront lieu tous les jours, à l'Hôpital de Charité, à partir du 15 octobre. Les salles d'anatomie s'ouvriront le 25 octobre.

Une salle de pratique est attachée à chaque chaire de professeur. Les étudiants pourront y observer les faits mentionnés dans les leçons.

Les membres de la Faculté sont médecins et chirurgiens de l'Hôpital de Charité et instruisent les élèves, chaque jour, au chevet des malades.

Prix—Pour tous les cours, $140; matricule, $5; anatomie pratique, $10; grade, $30. Paiement d'avance.

Pour plus de détails, s'adresser à T. G. RICHARDSON, D. M., Doyen.
11 août—2m—MJP

COLLEGE PASSE CHRISTIAN.

PASSE CHRISTIAN (MISSISSIPPI.)

Incorporé en 1866, par la Législature d'Etat, Et dirigé par les Frères Chrétiens.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et termine à la fin de juillet.

Le Passe Christian étant reconnue depuis de longues années, comme le lieu favori et fréquenté durant la saison d'été, par la bonne société de la Nouvelle Orléans et du Sud, il est superflu de s'étendre sur la beauté du site et la salubrité de cette localité.

Les études comprennent toutes les branches importantes enseignées dans les meilleurs colléges du pays.

Les termes doivent être invariablement payés d'avance.

La pension, le blanchissage et les frais de médecin, (pour un terme de cinq mois): $150.

Admission (qu'on ne paie qu'une fois), et vacances au collége: $20.

La musique et le dessin se paient séparément.

Un dépôt de $30 doit être fait pour les dépenses incidentes, les livres, etc. Le surplus sera retourné.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Académie de Ste-Marie rue Poeyfarré, à la Nouvelle-Orléans, ou au Frère ISAIAH, Passe Christian (Miss.)
7 sept—3m

Collége Jefferson Ste-Marie,

Paroisse St Jacques, Lne.

LA session prochaine de ce collége commencera le 1er octobre. Les Pères Maristes qui le dirigent sont à même de donner à leurs élèves une éducation française, anglaise, mathématique et classique complète.

PRIX—payable d'avance—$90 en or, (ou son équivalent) pour une session de cinq mois.

Pour plus de détails, s'adresser au président ou à MM. Pourcine et Cie., rue Natchez, Nile-Orléans.
18 août 2m D M J

COLLEGE COSMOPOLITE,

DIRIGÉ PAR CH. CARON.

Rue du Canal, 299.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classes du jour, de 9 heures à 3 h. pour les garçons; classe du soir, de 4 à 9 heures pour les grandes personnes.

Enseignement: L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles.
19mai—1an.121

Institution St-Joseph.

LE soussigné ouvrira, vers la fin de ce mois, à l'angle des rues St-Philippe et Prieur, sous le nom d'Institution St-Joseph, une école à l'usage des garçons blancs. L'enseignement comprendra l'anglais, le français, les mathématiques, la calligraphie, l'histoire et la géographie. Prix, pour les commençants, $5 par mois; pour ceux qui savent lire et écrire, $6. Classes du soir, de 6 à 8 heures. S'adresser au soussigné, au local de l'école.
19 août—1m ADELARD JOURDAN Directeur.

INSTITUTION LOCQUET.

PENSIONNAT et EXTERNAT de DEMOISELLES **Nos 212 et 214 rue St Charles, et 261 rue du Camp.**

Mlle M. A. BURR..........................Principale.

LA vingt-cinquième année scolaire de cette Institution commencera MARDI, 1er septembre 1868.

Les élèves trouveront dans cette école les moyens d'acquérir une connaissance approfondie du Français, de l'Anglais, de l'Espagnol, du Latin et de la Musique.

Le département primaire annexé à l'école est confié aux professeurs expérimentés qui dirigent les cours supérieurs, et l'instruction des élèves y est soignée avec la même sollicitude.

Pour plus amples détails, on est prié de s'adresser à Mlle Burr au local de l'Institution, où on pourra également se procurer la liste des professeurs et des élèves, ou par lettre à la Poste, Boîte fermée No 131.
15 août 3m—3 par sem

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,

Sous la direction de Mme CENAS,

à l'angle des rues Esplanade et Claiborne.

LA session régulière commencera le 1er septembre. Le cours comprend toutes les branches d'une éducation française et anglaise complète. La musique est l'objet d'une attention particulière. 3 août—2m

Julius Loeffler,
(successeur de CHAS. LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,
No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. Nouvelle-Orléans

Banque du Sud.
Nile-Orléans, 26 septembre 1868.
CETTE Banque, continuant ses opérations de change, recevra des dépôts d'or et de monnaie courante, et fera ses affaires de banque en général.
Jours d'escompte: les mercredis et samedis. Les billets devront être offerts à l'escompte la veille.
26sept—1m THOMAS LAYTON, Président.

A. C. TREMOULET,
AGENCE GÉNÉRALE
Rue Vieille-Levée, No 95,
S'OCCUPERA spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières, collection de loyers, placement de fonds. Donnera toute son attention aux affaires qui lui seront confiées. 3sept—2m

R. CONDON,
Entrepreneur de Pompes Funèbres.
No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 394, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.
A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques; CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 4 juillet—1an

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris, Rue Conti et Bourbon.

L. CRESSON,
PEINTRE,
103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.
Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, ainsi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: Images, chapelets, gravures, tableaux, &c., &c. Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors,

ANNONCES POLITIQUES.

Bureau des Inspecteurs.

ETAT DE LA LOUISIANE, Salle No 7 de l'Hôtel-de-Ville, Nouvelle-Orléans, 23 septembre 1868.

LES BUREAUX D'ENREGISTREMENT —POUR LA—

PAROISSE D'ORLEANS,

SERONT OUVERTS LE

Vendredi, 25 Septembre 1868,

AUX ENDROITS SUIVANTS:

Premier Ward.

Rue Race, coin Annunciation. Inspecteurs—G. P. HOUGHTON, WM. McCUBBIN, J. H. MEILLEUR.

Deuxième Ward.

Promenade Triton, coin de la rue Baronne. Inspecteurs—SETH W. LEWIS, J. C. KERSHAW, E. GIFFORD.

Troisième Ward (Devant.)

No 113 rue St-Charles, près Poydras, pour tous ceux qui résident à l'Est de la rue des Remparts. Inspecteurs—JULIUS A. NOBLE, THEO. LIPSHUTS, CHAS. CHEVALIER.

Troisième Ward (Derrière.)

No 108 rue Liberty, près Perdido, pour tous ceux qui résident à l'Ouest du centre de la rue des Remparts. Inspecteurs—JAMES NEWTON, MARTIN DEE, J. P. KEATING.

Quatrième Ward.

Encoignure des rues Conti et Tremé. Inspecteurs—M. H. HANMORE, JOHN GERRARD, THEO. MARTIN.

Cinquième Ward.

No 130 rue Bourgogne, entre Toulouse et St-Pierre. Inspecteurs—A. ROUGELOT, L. A. SNAER, L. D. LARRIEU.

Sixième Ward.

Salle de l'Economie, rue des Ursulines, entre Marais et Villeré. Inspecteurs—ALCIDE LEWIS, A. L. YOUNG, JOHN SCHULZ.

Septième Ward.

Rue des Français, entre Levée et Chartres. Inspecteurs—ARNOLD BERTONNEAU, W. H. GREENE, E. J. BARKDULL.

Huitième Ward.

No 401, rue Victoire, entre Champs-Elysées et Marigny. Inspecteurs—JOHN McWHORTER, HENRY SCHULTZ, J. DOMINGON.

Neuvième Ward.

No 186 rue Front Levée, entre Montégut et Clouet. Inspecteurs—W. C. KINSELLA, JOHN MINITER, W. J. MOORE.

Dixième Ward.

Encoignure des rues St Thomas et Joséphine. Inspecteurs—WM. BURROUGHS, G. L. SMITH, JOHN DRIVER.

Onzième Ward.

No 635 rue des Magasins, entre Septième et Huitième. Inspecteurs—ROBERT MORRIS, D. F. SIMPSON, C. J. FOGERTY.

Alger, rive droite.

Maison Brooklyn. Inspecteurs—T. S. JOHNSON, C. L. SWEET, WM. PEASE.

Les susdites personnes sont priées de déposer copie de leurs serments immédiatement, sinon il en sera nommé d'autres à leurs places.

Les bureaux seront ouverts, tous les jours, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir, les dimanches exceptés, jusqu'au soir du 21 octobre 1868.

Pour l'information du public, les limites des différents wards sont données :

Premier Ward—De la rue Félicité à la rue Thalie.
Deuxième Ward—De la rue Thalie à la rue Julia.
Troisième Ward—De la rue Julia à la rue du Canal.
Quatrième Ward—De la rue du Canal à la rue St-Louis.
Cinquième Ward—De la rue St Louis à la rue St-Philippe.
Sixième Ward—De la rue St-Philippe à rue Esplanade.
Septième Ward—De la rue Esplanade à la rue des Champs-Elysées.
Huitième Ward—De la rue des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette.
Neuvième Ward—De l'Avenue Lafayette aux basses limites de la ville.
Dixième Ward—De la rue Félicité à la rue Première.
Onzième Ward—De la rue Première à la rue Tolédano, (hautes limites de la ville.)

Par ordre du Bureau d'Enregistrement.
WM. BAKER, Président.
24 sept—1m

AVIS.

BUREAU D'ENREGISTREMENT,

ETAT DE LA LOUISIANE, Nouvelle Orléans, 25 septembre 1868.

CONFORMÉMENT à la section cinq de la loi qui crée un Bureau chargé de surveiller l'enregistrement des électeurs de l'Etat—loi qui a été approuvée le 7 septembre 1868—tous ceux qui les inspecteurs refuseront d'inscrire sur les registres ont le droit d'en appeler au bureau d'enregistrement.

Le Bureau annonce à ceux qui réclament que tous les appels doivent être faits par écrit, qu'il siégera les mardis et les vendredis pour prendre connaissance des appels et donner ses décisions, et que lesdits jours de la semaine seront ceux de sessions, les parties intéressées, celles ci en seront averties.

Par ordre du Bureau.
26 sept— WILLIAM BAKER, Président.

AVIS

A tous ceux qu'on refuse d'enregistrer.

LES personnes qu'on refuse d'enregistrer et qui ont le droit d'être enregistrées sont priées d'en avertir le Comité Central Démocratique d'Etat, au No 203 de la rue du Canal, sans délai.
THOMAS STEEL, Secrétaire du Comité Central Démocratique d'Etat.

Comité Central Démocratique d'Etat.

LA réunion régulière de ce comité aura lieu tous les MARDIS SOIRS, à sept heures et demie, à la salle du comité rue du Canal, No 203.
THOMAS STEEL secrétaire.

Comité démocratique de la paroisse d'Orléans.

JOS. ELLISON, Président.
S. St-MARTIN, vice-prés. P. LABARRE, Trésorier.
C. W. CULBERTSON, très. St L. DUPEIRE, sec.

Comité Exécutif.

JOS. ELLISON, président ex-officio.
M. LARDNER, E. L. JEWELL, J. LETTEN,
W. P. HARPER, W. F. RILEY, R. C. BOND.

Comité de Finance.

JOS. ALLISON, président ex-officio.
O. DUPEIRE, ALEX. MITCHELL, M. W. CLONEY,
J. B. ZACHARIE, A. TISSOT, W. LOCKWOOD,
N. A. LLAMBIAS, JOS. LULLIA, JOHN HAAS,
W. P. DUNHAM.

Comité de Naturalisation et d'Enregistrement.

S. St-MARTIN Présid. J. H. BERNOS, avocat du c
W. L. MURPHY, A. SAMBOLA,
J. DELANEY, J. H. HUCKINS.

J. RAULT,
Serrurier-Armurier, rue Ste-Marie, No 207, en face le marché Magazine, 4me District,
Vient de recevoir des meilleures fabriques de France, un grand assortiment de serrures de sûreté en tous genres, pour magasins et pour meubles, ainsi que des sonnettes et timbres de tous genres; il se charge également de la pose des serrures et sonnettes et répare toutes les serrures. En outre on y trouvera des pistolets français et américains et des munitions de tous genres. Il a également un assortiment de Lames et Scies pour les bouchers, apportées par lui de France.
A vendre en gros et en détail. 26 sept—3m.

MUSIQUE. MUSIQUE.
Transfert de magasin.
A. ELIE, marchand de musique, de pianos et autres instruments, a l'honneur d'informer ses clients et le public qu'il transférera, à partir du 1er octobre 1868, son magasin du No 66 rue Royale, au No 16 de la même rue, bâtisse de l'ancienne poste. 22 sept—1m

VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK.
LE REMEDE LE PLUS EFFICACE POUR LES VERS.
Le meilleur remède qui ait jamais été inventé.
LES membres les plus distingués de la Faculté y ont recours avec la plus grande confiance, et beaucoup de médecins, surmontant leurs préjugés, ont donné avec plaisir des certificats qui en constatent la supériorité. On s'en sert beaucoup pour la simple raison que
On n'a rien inventé qui puisse le remplacer.
Et on l'administre sans crainte parce que tout le monde sait qu'il ne peut pas faire de mal. Le public le connaît depuis près de QUARANTE ANS et a pu en voir la supériorité dans des milliers de cas, dans toutes les parties du monde.
Il est du devoir des pères et mères de veiller sur la santé de leurs enfants et de se pourvoir de ce précieux remède.
Regardez bien les initiales et faites en sorte d'acheter le véritable
"VERMIFUGE DE FAHNESTOCK,"
F. P. DUCONGE, Agent, rue de Chartres, No 39, Nile-Orléans.
11sept—1an

Changement de Local.
H. A. WHEELOCK & CO.
Ont transporté leur magasin du No. 9 de la rue Vieille-Levée, A l'angle des rues Magasins et Lafayette.
22 sept—1m

SEYMOURINE.
CETTE ses merveilleuse inventée par M. Jules Fritz, arrête la chute des cheveux et les fait repousser sur les têtes chauves. Les personnes qui voudront s'assurer de sa vérité de ce fait pourront voir de nombreux certificats, à l'atelier de coiffure de M. Poirier, rue St. Louis, entre Royale et Chartres, sous l'Hôtel St Louis, où la Seymourine est en vente.
24 sept—1m

Nouvelle confiserie.
Coin St-Louis et Dauphine
LE soussigné annonce au public qu'il fait aujourd'hui, 6 septembre, l'ouverture de la nouvelle confiserie qu'il vient d'établir au coin des rues St-Louis et Dauphine. Toutes commandes qui lui seront adressées seront remplies dans le plus bref délai. On trouvera invariablement chez lui, en outre des pâtisseries de tous genres et les plus délicats, des vins et des liqueurs de choix.
6 sept.—1 m. ALOYSE WEISSENTHANNER.

80.........RUE DU CANAL..........80
AGENCE DE
Fusils Anglais et Français.
—EN MAIN—
Un Assortiment Complet.
ARTHUR OLIVIER, 80, rue du Canal. (Au Premier.)
17 sept—3m

Café Napoléon.
OUVERTURE, AUJOURD'HUI, du magnifique salon de Lager Beer au No 34 de la rue Royale,
CAFÉ NAPOLÉON,
(ancien Restaurant Galpin).—Le soussigné s'épargnera rien pour faire de son salon l'égal des meilleurs établissements de ce genre à la Nile-Orléans. Des garçons attentifs et polis y serviront aux amateurs, de la bière, des vins et toute espèce de liqueurs de choix. Le propriétaire espère du public son encouragement sollicité.
3 sept—1m JNO. STRAUGHAN. Propriétaire.

AVIS AUX PLANTEURS,
Bi-Sulfite de Chaux, de Bonnabel.
(SUGAR LIME.)
H. BONNABEL,
6 sept—1m No 26, rue Peters, encoignure Douane.

AVIS.

LE Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, au No 116 de la rue Carondelet, Premier District de la Nouvelle-Orléans, est ouvert de NEUF heures du matin à TROIS heures de l'après-midi, pour recevoir les taxes d'Etat de 1868, et des taxes ne sont pas acquittées d'ici à vingt jours, j'en réclamerai le montant conformément à la loi.
F. C. MAHAN, Percepteur des Taxes d'Etat
sept—1m

VAPEURS.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE—Correspondant avec les Antilles et les Ports de l'Océan Pacifique.

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière $.. pont arrière de la Nile-Orléans à St-Nazaire, $... en or.

Passage dans une cabine 2d pont avant........
Passage d'entrepont.....................
Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi place.
Au-dessus place entière.

Les billets des passagers ... pour le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et cette bonification ne sera faite qu'à ceux qui feront le voyage de retour sur les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour Passager exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage, s'adresser chez VICTOR FERRILLIAT, Agent,
16 janv—1an 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:

PEREIRE, capt. Duchesne, Samedi 8 sept.
NAPOLEON III, capt. Lemarié, Samedi 19 sept.
ST-LAURENT, capt. Bocandé, Samedi 3 oct.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, Samedi 17 oct.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier, POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $140. | Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord

Première cabine, $145 | Seconde cabine, $88.

Troisième cabine $35, et en comprenant le billet de chemin de fer, $37.

Les bagages seront marqués pour Paris. Soins médicaux gratuits.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au Bureau d'écriture ou de télégraphe à New-York. V. FERRILLIAT, 127, rue Commune.

Nouvelle-Orléans à St. Nazaire

VIA HAVANE

Le steamer Français

DARIEN,

Partira pour le port de la Havane, le MARDI, 13 oct., à 8 heures A. M., recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Havre, Paris, Liverpool, Londres, Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg.

Pour fret ou passage, s'adresser à VICTOR FERRILLIAT, agent,
4 oct—au 13 127 rue de la Commune.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle,

Partant du Pier No 45 North River, New York, TOUS LES SAMEDIS, à UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellents aménagements.

PREMIÈRES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.
A Queenstown et Liverpool, de New-York.......$100
A Londres, do 105
A Hambourg, do 110
Au Havre et à Brême, do 110
A Paris, do 115

ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.
A Queenstown et Liverpool, de New-York.......$35
A Londres, ...
Au Havre et à Paris, ...
A Brême ou Hambourg, ...

BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN, (entrepont): $40, en monnaie courante. Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de premières chambres, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au-dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et des différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, No 190, rue de la Commune.
3 sept—

COMPAGNIE DE VAPEURS Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie SAXONIA, cap. Kier, BAVARIA, cap. Meyer, TEUTONIA, cap. Barrens, partiront du Havre chaque 4 et de la Nouvelle-Orléans chaque 10 du mois pendant les mois d'octobre 1868 à avril 1869, prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, Londres, Southampton et Hambourg, pour les prix suivants:

De Hambourg ou du Havre. De la Nile-Orléans ou la Havane.
Première cabine...$150 or. Première cabine....$150 or
Deuxième cabine...112 50 Entrepont..........45 or
Entrepont...........

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
1ère cabine, $30 en papier. | Entrepont, $.. en papier.

Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de £2 1s et 15 pour le tonneau.

MAURY & CO., Agents de passage, 181 rue de la Commune.
WILLIAMS, RUPERTI & CO., Agents généraux, 62 rue Carondelet.
C. KRUMMANN, Havane.
C. B. RICHARD & BOAS, Agents généraux de passage de la Compagnie, No 6, rue Barclay, New-York.
En construction le vapeur SILESIA.

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord.

Steamers de la Nile Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.

Les magnifiques steamers, en fer et à hélices, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord,

BREMEN..........Capitaine F. Dreyer.
NEW-YORK..........Capitaine H. A. Neynaber.

... tout le trajet à la Havane et à Southampton en allant et en revenant.

— Jours de Départ, —

DE BREME. DE LA NLLE-ORLEANS.
BREMEN, 14 octobre, vers le 20 novembre.
NEW-YORK, 11 novembre, 20 décembre.

Pour les détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER, Agent, No 62 rue de l'Union.

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

GEN'L GRANT, Capt. H. S. Quick.
CRESCENT CITY, Capt. Wm Wolf.
SHERMAN, Capt. W. P. Henry.
GEN'L MEADE, Capt. A. W. Sampson.
UNITED-STATES, Capt. Geo. L. Norton,

partant de New-York et de la Nile-Orléans,

Le Steamer

YAZOO,

commandant H. A. Hedges,

Partira de son wharf, au pied de la rue St-Louis, le SAMEDI, 10 octobre, à 3 heures P. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres..................$60 00

On signe des bills of connaissement pour Liverpool

Pour fret ou passage, s'adresser à WOOD, LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No 190.

Le steamer SHERMAN suivra et partira SAMEDI, 17 octobre.

Pour New York. directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.

Le steamer MARIPOSA, Kimble, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Le SAMEDI, 10 octobre, à 8 heures P. M.

Passage...............$60

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet No 41

Aux Voyageurs se rendant au Nord.

La route la plus économique et la plus agréable pour aller à NEW YORK PAR LA VOIE DE SAVANNAH.

Prix du Billet: $48.50.

Aucun prix extra pour les repas et les chambres sur les steamers suivants, qui sont de premier ordre et composent les lignes:

Atlantic C. Mail SS. Co.'s Line. HERMAN LIVINGSTON, GENERAL BARNES.
Ligne Murray. Ligne Empire.
LEO, SAN SALVADOR,
CLEOPATRA, SAN JACINTO.

Jusqu'au 1er août, ces steamers partiront de Savannah le

MERCREDI et le SAMEDI.

Après le 1er août, ils quitteront Savannah, comme d'habitude, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Ces steamers ont de meilleurs aménagements que tous les steamers de la côte du Sud et offrent tous les avantages que peuvent désirer les familles et les voyageurs.

La route est comme suit: On s'embarque sur les steamers de Morgan qui vont à Mobile et se relient au chemin de fer qui va de Montgomery à Colombus, de Macon à Savannah, et de là à New-York par l'un de ces steamers. Il y a de beaux chars de nuit sur tous les convois.

On se rend de la Nile Orléans à New-York en cinq jours et demi.

C'est la route la plus économique et la plus agréable.

On donne un billet pour le voyage jusqu'à Savannah. Les voyageurs qui désirent prendre le steamer de mercredi soir doivent partir de la Nile-Orléans le dimanche, et ceux qui désirent prendre le steamer de samedi doivent partir le mercredi.

Pour les billets jusqu'à New-York, s'adresser au Bureau No. 106 de la rue de la Commune.
GEO. A. McCLESKEY Agent général.

POUR LES VILLES DE BAINS.

Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs et Pascagoula.

Le beau steamer favori et à basse pression, CREOLE, capitaine Jas McC. Baker, fera le service régulier, comme suit: les LUNDIS et les MERCREDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain; (les MERCREDIS allant jusqu'à Pascagoula) les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 h. P. M.

Retour—Il partira d'Ocean Springs le DIMANCHE et le MARDI matin; de Pascagoula, le JEUDI, à 10 heures du matin.

Les voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

PETER MARCY, agent, No 175 de la rue de la Commune
30juillet—3m

Compagnie de paquebots quotidiens de la Nile-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Cannon.

Le CAMELIA se relie au steamer WENONA qui va jusqu'à Covington. Il part tous les jours comme suit: Les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de midi.

Les MARDIS, les MERCREDIS et les VENDREDIS, à l'arrivée du convoi de deux heures.

Les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 heures. Il y aura EXCURSION tous les Dimanches. Le steamer partira à l'arrivée du convoi de 6 heures et quart et sera de retour en ville à temps pour le convoi de sept heures du soir.

Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA, agent, Rue de l'Union, Nos 13 et 15

N. B.—Afin d'éviter les délais, il faut que le fret se trouve au chemin de fer une heure avant le départ du steamer.

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE St-CHARLES, No 19, Nouvelle-Orléans, entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA, Propriétaire.

Aux planteurs de riz.
NOUS venons de recevoir un fort lot de toile à sacs de riz, grandeurs assorties. Nous l'offrons à très bas prix.
RAND, ZELLER & CO.
No 341 rue Tchoupitoulas, au-dessus du marché Ste Marie. 19sept—1m

La Côte et Bayou Sarah.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans, la côte et le Bayou Sara—Deux départs par semaine.

Le steamer LAFOURCHE, capitaine S. Hone (J. J. Brown, commis) partira de la Nile-Orléans tous les MARDIS, à 5 heures P. M., et tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., (à dater du samedi, 15 septembre 1868). Il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et DIMANCHES du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 12 sept

BAYOU SARA.—Paquebot deux fois par semaine—Partant tous les DIMANCHES, à 5 heures du matin, et tous les MERCREDIS à 5 heures du soir, pour le Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires de la côte, le paquebot à passagers, fin marcheur, Grey Eagle, ... retour partant du Bayou Sara tous les JEUDIS et LUNDIS soirs. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LEAKE, 9 sept—1m 10, Nouvelle-Levée.

LE bateau à vapeur sont hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, Nina Simmes, capitaine W. S. Greathouse, commis J. A. Comboé aîné et E. Fortin, quittera la Nouvelle Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à partir de vendredi prochain, 4 septembre 1868. Il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. GAUTHREAUX, 22 août. No 11 de la rue Conti

La Côte et le Bayou Lafourche

Paquebot régulier de la Nile-Orléans, de la côte et de Lafourche. Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capitaine Duvert, commis T. Nicola, part de la Nile-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures. Il descend le côte, dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 28sept—1m.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur FLICKER, capitaine Jos. F. Auvelo, commis F. A. Chertel, part de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 5 heures du soir et tous les SAMEDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les LUNDIS et les JEUDIS pendant le jour. Le Samedi, le bateau va jusqu'à Lockport. Pour fret ou passage s'adresser à bord. 3 juin—1m

NATCHEZ.

Paquebot de Natchez—Jour de départ, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le beau bateau à vapeur W. D. WAGONER, capitaine W. S. Richardson, commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. GEO. D. HITE, agent, No 17 de la rue Tchoupitoulas

Compagnie du Chemin de Fer du Sud Est.

Bureau, No 153 de la rue de la Commune.

LES actionnaires de cette Compagnie sont informés que le premier versement de $10 par action sera dû et devra être fait, à ce bureau, le 25 octobre prochain.

Par ordre des Directeurs, H. CASTAREDE, Secrétaire.
27 sept—1m

Compagnie du Chemin de Fer Central de l'Illinois.

LE bureau général de cette Compagnie a été transporté au No

96.........Rue Carondelet.........96 (au premier.)

JAMES T. TUCKER, Agent général au Sud.
1er oct—1m

Chemin de fer de Memphis et de Charleston.

Ligne rapide de fret entre LA NLLE-ORLEANS ET

GRANDE JONCTION, MACON,
NASHVILLE, LYNCHBURG,
CHATTANOOGA, PETERSBURG,
ATLANTA, NORFOLK,
ROME, RICHMOND,
AUGUSTA, BALTIMORE,
CHARLESTON, PHILADELPHIE,
NEW-YORK,

Et tous les points intermédiaires de la ligne.

On donne des connaissements pour tous les points. Les réclamations pour pertes, avaries ou prix excessifs se règlent aux points de livraison.

Les expéditeurs ne paient ni assurance, ni charroi, ni expédition, ni commission.

Les prix sont toujours aussi bas que les plus bas.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau, au-dessous du City Hotel, ou à la boîte 2861 du bureau de la Poste de la Nouvelle-Orléans.

D. H. FEGER, Agent général, pour le Sud, du Chemin de fer de Memphis et de Charleston.
16 août

TAUX DU FRET

ENTRE

La Nouvelle-Orléans

NEW-YORK, BOSTON, PHILADELPHIE

et tous les points du Nord et de l'Est par la voie des Grands Chemins de fer de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord et du Mississippi Central, &c.

Chemins de fer d'Est à tous les points.

Aucune assurance n'est nécessaire.

Les connaissements sont signés et les taux garantis pour tout le parcours.

Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nile-Orléans, 1er juillet 1868.

Les expéditeurs sont informés que nous transportons en ce moment du fret de la Nile-Orléans à New-York, Boston, Philadelphie, &c., à des taux bas prix, et que cette route leur permet de faire une économie de vingt-cinq à cinquante pour cent.

Les réclamations pour pertes, avaries ou prix excessifs seront réglées, sans délai, à tous les points de livraison.

Pour plus de détails s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au bureau de la Compagnie, No 44 de la rue Carondelet.

T. S. WILLIAMS, Surintendant général.

JAMES TONGE, Agent général pour le fret. 4 juil—1m

Grand Chemin de fer de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord.

UN convoi de passagers part, tous les jours, à 5 h. 30 P. M. et se relie avec des convois allant à Vicksburg et à Meridian. Il se relie également avec le chemin de fer Mississippi Central allant au Nord et à l'Est.

Des convois dits "accommodation" partent le dimanche, à 7 h. et 30 A. M., vont jusqu'à Brookhaven où ils quittent, pour le retour, à 8 h. 30 A. M. le lundi et arrivent les à 10 h. 30 du matin.

Les billets d'excursion servent sur les convois de dimanche et de lundi allant au Nord et les convois du lundi allant au Sud.

Les convois arrivent tous les jours (excepté les dimanches) à 6 h. 30 A. M.

T. S. WILLIAMS, Surintendant général.
ED. WARE, Agent général pour les passagers.
JAMES TONGE, Agent général pour le fret.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nile-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nile-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M.

Les expéditions et consignations de fret, en provenance de la Compagnie de Transport de la Nile-Orléans et celle des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Têche, et à livrer à la Nile-Ibérie et St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) jusqu'à 7 heures du soir.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, est reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, ... à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé à sa livraison.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

COIN DES RUES CARONDELET ET COMMUNE.

Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1868.

CONFORMÉMENT à l'article Quatre de la Charte de cette Compagnie, avis est par le présent donné qu'une élection de Trente-trois Directeurs aura lieu aux bureaux de la Compagnie, Lundi le 28 courant, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

12 sept—1m L. W. BAQUIE, Secrétaire.

"Chaux du Cap de Richards,"

Manufacturée dans les carrières de marbre.

NUL autre que lui n'a le droit d'employer cette marque commerciale: "RICHARDS CAPE LIME." Cette chaux est d'une qualité particulière bien connue et fort appréciée depuis 16 ans pour la maçonnerie, la fabrication du sucre et d'autres procédés industriels. Il y en a toujours un assortiment, venant des fourneaux, au chantier de marbre, 147 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.
3oct—3m NEWTON RICHARDS.

Chaux de l'Alabama à vendre.

JE reçois constamment de la Chaux de l'Alabama que j'offre, au plus bas prix du marché, en lots au gré des acheteurs. Cette chaux est supérieure à toutes celles qui se vendent ici et on ne saurait en trouver d'aussi bonne pour les corniches, le fini et la fabrication du sucre.
SAMUEL JAMISON, Rue Carondelet No 6
7juil—3m

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures, au No 160, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 3 à 4

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL......................$500,000

BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 142, NOUVELLE-ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton, W. S. Pike, Ed. Rigney,
S. A. Tyler, J. W. Stone, Alexander Marks,
C. H. Slocomb, A. Thompson, C. E. Girardey,
F. Dolhonde, D. R. Penn, W. B. Schmidt,
Geo A. Fosdick, Edw. Barnett, Marshall J. Smith.

JOSEPH ELLISON Président. W. S. PIKE, Vice-Président. St-CLAIR DEARING, Ag. Gén. W. P. HARPER, Sec.

Médecins examinateurs,

Dr S. A. Moss, Dr S. Choppin,
Dr G. E. Lemonnier, Dr Henry Smith,
Dr J. Hampden Lewis, Dr W. C. Nichols.
C. A. Bronson, avocat.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurances ordinaires et annuelle—Assurance de dix et de cinq ans—Simple paiement—Assurances participantes et non participantes. Toutes à des taux aussi bas que ceux d'aucune autre Compagnie.

Les paiements ne sont pas forfaits.

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital.........................$500,000 avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 153, rue du Camp, Bâtisse-Berry, à l'angle des rues Camp et Commune.

B. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice-Président; E. H. GANUCHEAU, secrétaire

CETTE Compagnie offre une assuré l'option d'un rabais de quinze pour cent, ou la participation dans les profits nets, payables en comptant à la fin de chaque année.

Wm. B. MORRIS & Co,

AGENCE D'ASSURANCE.

67.................Carondelet..................67

ÆTNA, DE HARTFORD.

Actif.........................$4,650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif.........................$1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer étrangers.
19 sept—6m

LA

COMPAGNIE NATIONALE DE TELEGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de "Compagnie Nationale de Télégraphe," a été organisée. Elle a de précieux priviléges qui lui sont accordés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront émises sur le même principe que celles des "Merchants Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il s'agit de faire en sorte que les négociants s'intéressent à la nouvelle entreprise, même pour vendre les actions que de s'assurer de commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

représenté par $100,000 actions de

$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

$35 par actions,

et sera versé comme suit: un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus jusqu'à ce que toutes les actions soient prises; ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente cinq pour cent de la valeur (au pair) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce paiement mettra dans la caisse de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à tous ou presque tous les points qu'ont atteints les monopolistes actuels.

Les compagnies actuelles de télégraphe du pays ont été consolidées en un énorme monopole; elles gagnent plus de six millions de piastres par an, soit cent pour cent sur le coût de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle et des priviléges que n'a jamais obtenu une compagnie de ce genre. Par exemple, il n'a jamais été permis à une compagnie de construire des lignes sur tous les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question du droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être ni vendues ni transférées à une autre compagnie quelconque. La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout transfert des priviléges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, par les Directeurs, lorsque seront les sommes nécessaires pour établir les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, après le paiement de cet un pour cent, avant que la souscription entière tout le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

qui relieront entre eux tous les centres de commerce et les points importants des Etats-Unis. Cette opinion repose sur l'évaluation des personnes responsables qui ont offert d'établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'Etat de New York et de priviléges accordés par une loi du Congrès du 24 juillet 1866.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 64 et 66 de Broadway, New York.

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nile Orléans. Ceux qui souscriront au capital seront placés sur un pied d'égalité avec les souscripteurs et auront, comme eux, tous les priviléges dont la Compagnie jouit et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,

Directeur résident des Etats de l'Alabama, du Mississippi, du Texas et de la Louisiane.

Nos 28, 30 et 32 de la rue Nile-Levée, Nouvelle-Orléans, Lne.

OU PAR

D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO.,

No 76 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées d'en informer le directeur résident, Daniel Edwards, de cette ville. 6 sept.—3 m LL 21 M J S

AGENCE GENERALE

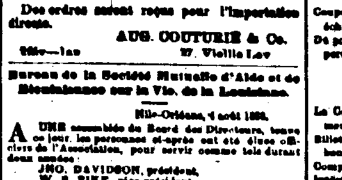

Eau-de-vie Cognac de Forgeais Fils, De Alphonse Cahuzac, Champagne Clos Hédelois, Porte de E. Canet.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co. 27, Vieille Lev

Bureau de la Société Mutuelle d'Aide et de Bienfaisance sur la Vie, de la Louisiane.

Nile-Orléans, 4 août 1868.

A UNE assemblée du Board des Directeurs, tenue ce jour, les personnes ci-après ont été élues officiers de l'Association, pour servir comme tels durant deux années:

JNO. DAVIDSON, président,
W. S. PIKE, vice-président,
R. W. YOUNG, secrétaire,
L. A. FOURNIER, trésorier,
W. R. KOONTZ, avocat,
W. C. NICHOLS, M. D., médecin.

Le bureau de l'Association est établi d'une manière permanente au No 120 rue Carondelet, Davidson's Row, où les officiers de l'Association sont prêts à recevoir les demandes pour être admis comme membres.
8août—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nile-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 72, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867...........$321,200 00
Pertes, taxes, dépenses, réassurance, &c, payés dans la même période......217,740 71
Actif le 31 décembre 1867........278,734 07

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux courants de prime, contre les risques des mers, des rivières, contre les pertes et les avaries causées par les incendies.

ALFRED MOULTON, Président.
Wm M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

—Directeurs—

J. M. Allen, J. H. Ledwidge, R. E. Converse,
A. Moulton, Wm Chambers, A. H. May,
S. P. Ethell, John F. Moore, Robert Hare,
Wm M. Perkins, J. B. Ivanhoe, John C. Rogers.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur d'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, où à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

GEO. A. FREERT, Caissier.
19 juin—1an—1151

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur d'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, où à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

N. AUGUSTIN, Caissier.
17 juin—1an—1151

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs de Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, où à l'expiration de cette date les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

J. S. MORTIMER, Caissier.
29juillet—1an—1151

VENTES JUDICIAIRES.

PHILIPP LIBER vs. JOHN T. MONROE.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 169—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, treize octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux certains terrains situés au faubourg Ste-Marie, Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Perdido, Philippa, Poydras et Baronne, désignés par les numéros un et deux, suivant plan dressé par Joseph Pilié, ci-devant voyer.

Les dits terrains mesurent, chacun, vingt-cinq pieds, sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido sur quatre vingt-huit pieds cinq pouces et une fraction de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété a été acquise par le défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Joseph Elliott suivant acte au rapport de E. G. Gottschalk, notaire public en cette ville, en date du 16 mars 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
29 sept—oct 7,13,23,31

R. MARSH DENMAN & CO. vs PHILIP LYNCH.

SIXIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20,904. En vertu d'un ordre de vente rendu le 1er octobre 1868 et à moi adressé par l'Honorable sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix sept octobre 1868, à 10 heures A. M., au magasin de R. Marsh Denman & Co. rue Gravier, entre celles Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Deux magnifiques voitures et leurs harnais. Le tout neuf.

Conditions — Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6 oct—6 9 13 16 17

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs JACOB HANKIN & CLAIRE DROGE.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 21871. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt quatre d'octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Delord, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front Suzette et de la Nouvelle-Levée et l'Allée de Withers, désigné par le numéro Quatre sur un plan dressé par J. Pilié, ci-devant voyer, le 3 d'août 1845, et annexé à un acte en date du 13 d'octobre de la même année au rapport de C. Boudousquié, alors notaire public en cette ville.

Le dit terrain forme l'angle de la rue Front et de l'Allée de Withers et mesure vingt et un pieds trois pouces et quatre lignes de face à ladite rue Front, sur une profondeur de quatre-vingt pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Ensemble avec vingt et une [171] actions du fonds capital de la dite banque, garanties par hypothèque sur la dite propriété.

Cette propriété appartient au défendeur pour s'en être rendu adjudicataire à une vente publique faite par le shérif de la Paroisse d'Orléans le 7 de juillet 1858, dans l'affaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane vs Joseph B. Wilkinson Jr., No 10,770 des dossiers de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur fournira un stock note de la somme de deux mille quatre cent soixante-dix piastres ($2,470) échéant le 1er de janvier 1869, fixe et renouvelable, conformément aux termes de la charte de la dite Banque et la balance du prix d'adjudication, comptant, au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités imposées aux actionnaires de la dite Banque, et le stock note ainsi fourni devra être identifié avec l'acte de vente par la Banque des Citoyens de la Louisiane à C. C. Williams, au rapport de C. Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville en date du 24 de septembre 1847 et aussi avec l'acte de vente par le shérif dans la présente affaire.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
22 sept—oct 1,8,16,24

DENTISTES.

Dr. O. BLANCKE

416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle,

GRAND SUCCES!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les rateliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les rateliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, moins coûteux, beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.
26 mars—1an

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24 mars—PP 1a M

TRAITEMENT SPECIAL DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. DE SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 78. 14 janv—1 an

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825,]
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à égrener, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Nouvell, des Scies de tous les genres, des Moulins à riz, toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toutes sortes de Machines pour le Sud.
LEEDS & Co.

JACOB OTT Entrepreneur,
REPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les caves.
Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou ch. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

Moulin à riz—Moulin à riz.
NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY inventeur du meilleur pilon à riz, etc., depuis trente ans, construit, érige et dirige des moulins à riz, nous sommes, à notre tour, prêts à remplir les commandes de tous machines que la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c, nécessaires.
On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.
LEEDS & CO.
Au coin des rues Delord et Foucher

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL DES AFFAIRES DE

la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868.

Primes d'incendie, dans l'année	$258,122 33	
Primes de mer	94,882 59	
Primes de rivières	177,894 23	
		—$497,779 20
Total net des primes		$447,864 20
Pertes par l'incendie, payées et évaluées	$ 38,800 05	
Pertes de mer	47,674 06	
do rivières	55,572 47	
Taxes payées	26,012 54	
Payé—réassurance et compte au lieu de scrip	66,183 30	
Payé—intérêts, primes remboursées, frais généraux, escomptes, etc.	67,640 92	
		—$395,919 13
Bénéfice net		$51,935 1
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets recevables	$ 37,674 38	
Prêts sur bons et hypothèques	68,245 36—166,887 09	
En caisse	$104,577 34	
Prêts garantis par actions sur demande	63,400 00—$167,977,34	
Prêts garantis par actions à terme	$11,200 00	
Propriétés foncières	75,000 00	
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip	45,962 44—$131,372 4	
Bons consolidés de la ville	$30,000 00	
Bons de la ville	36,300 00	
Actions de Banques et autres	128,227 17—$235,417 17	
Coupons pour bons de la ville, échus		$1,600 00
Dû pour prime et en voie de perception		41,630
		$779,914 6
La Compagnie possède également:		
Billets suspendus, actions et bons		$436,365
Compte de scrips forfaits		7,809
Intérêts non réclamés		$7,880 35

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans,
Assermenté et signé pardevant moi, ce 23 mai 1868.
PARIS CHILDRESS, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs de certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer au bénéfice net de l'année expirant le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip, à partir du premier lundi d'août prochain, sans taxe du gouvernement.

THOS A. ADAMS. Président.
SAMUEL KENNEDY, Vice-Présid.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS —

JOHN WATTS, C. T. BUDDECKE,
SAMUEL B. NEWMAN, P. N. FOLEY,
WM. EDWARDS, A. G. OBER,
F. SIMMS, A. THOMPSON,
JOHN PHELPS

CONSULAT DE FRANCE

AVIS MENSUEL, OCTOBRE 1868.

Sont invitées à se présenter au consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent —ou ceux de décès ou d'absence leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

A	J
Ader Mme, née Marceline Rogues	Jamounneau Jean
Arnaud Virginie Mlle	Justa Charles
Allaud ou Aillard Louis	Juzg Joseph Auguste Alexandre et Joseph Auguste Louis
B	L
Blache Louis du tout	Lafon Pierre
Buhler Benjamin	Lacour Marc
Bugarotti Jules	Landreau Frédéric, avocat
Barbereau Victor et Xavier de la Pointe à la Hache	Leroy Eugène
Loo	Lavine François
Bajon Jean Marie	Larrouy Jean
Broca Jean	M
C	Max Louis Alexandre
Cabiro Emile, origine de Montaut, Landes	Morel Regulus et Alphonse
Cambon Gabriel	Meaume Mme
Chaubet Jean Marie	Masson Anthony
D	Morsine de Jean Baptiste
Darbes Joseph	Mortaut Jean et Henri
David Jacques et famille	Maître Antoine Mme Vve
De Barès Charles	Meder Christian
Dubouc Mme née Wibratte	Morret Pierre René, des Opelousas, Lne
Daguin Jules Mme née Borderes	Magnard Jean Baptiste
Dubos Pierre	N
F	Nicolas Guillaume, orfèvre
Fleurière Philippe	Q
Funel ou Junel ou Tunet Pierre	Quentin Arsène Mme Vve
Fourat Ernest	R
Fischer-Wirsteln Mme	Reveur Joseph
G	Ray Louis Auguste
Gilbert	T
Gosein Mme née Marianne Delannay	Toulouse Labarte
H	Tissot Louis Aristée, avocat
Heiser Mme Vve née Augustine Grell	Tapin Bernard, origine de Barry, Hautes Pyrénées
	V
	Valet Antoine

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
1er oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RESERVE.

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

50 malles Bottes et Congress coussu

PAR E. ROGER & Co., H. Samory, encanteur—JEUDI, le 8 octobre, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

500 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants, reçus directement des manufactures par les derniers arrivages de New-York, Boston et Philadelphie.
— Aussi —
50 malles bottes et Congress coussu.
Conditions à la vente.
L'attention particulière des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée à cette vente. 7 oct

Marchandises sèches et articles de fantaisie

PAR E. ROGER & CO—H. Samory, encanteur—JEUDI, 8 octobre, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée, 150 lots marchandises sèches comprenant un assortiment général.
—Aussi—
Une facture d'articles de fantaisie.
Conditions à la vente. 7 oct.

PAR H. SCOTT.

Grande vente de Marchandises sèches et d'Habillements, sans réserve.

PAR H. SCOTT, H. Marks, encanteur. — MERCREDI, 7 octobre, à 10 heures, dans la salle d'encan, au No 46 de la rue de Chartres, il sera vendu, sans réserve, un grand stock complet de marchandises sèches de fonds et de fantaisie, comprenant—

Indiennes anglaises et américaines, satinets noirs et gris, flanelles rouges, grises et blanches, couvertures grises et blanches 8/4, 10/4 et 12/4, jeans, jupons balmoral, cachemire drap noir, coton blanc et coton écru, stripes, denims, coutils à matelas, plaids, osnaburgs, mérinos, alpacas, mouchoirs batiste, serviettes mouchoirs madras, châles, coton drap et coton écru 10/4 à drap, bas, bretelles, mousseline laine, maltaise, etc.
—Egalement—
600 lots habillements bien assortis.
Parmi lesquels on trouvera les derniers genres d'habillements en casimir uni, fantaisie et soie, redingotes noires, sacs en drap, casimir et satinet, pantalons casimir, satinet et jeans, pardessus en castor, drap et autres, etc.
Conditions à la vente. 7 oct

PAR LOUIS STERN & BRO.

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR LOUIS STERN & BROS: M. Stern, encanteur—500 caisses bottes, souliers et brodequins, venant directement des manufactures, par les steamers "Mariposa" et "Yazoo" et faits spécialement pour ce marché—

MERCREDI, 7 octobre, à 10 heures précises du matin, dans leur salle d'encan, aux Nos 34 de la rue du Magasin et 36 de la rue du Gravier—il sera vendu, sans limite ou réserve—

500 caisses bottes, souliers et brodequins—

Assortiment convenable pour le commerce de la ville et celui de la campagne.

Conditions à la vente. 7 oct—1f

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Habillements, Chapeaux, Bottes et Souliers.

PAR GABRIEL LEAUMONT—MERCREDI, 7 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 69—

250 lots habillements d'hiver,

PALETOTS, GILETS, PANTALONS EN LAINE, BAS, CHAUSSETTES, &c.

Aussi

150 douzaines chapeaux assortis

Aussi

125 caisses bottes, souliers et brodequins.

Conditions—Comptant. 6 oct

PAR RENE GUTIERREZ.

Encan pour Dames.

Chapeaux, Broderies, Articles de toilette, Dentelles, &c

PAR RENÉ GUTIERREZ, encanteur. — MARDI prochain, 13 du courant, à 11 heures du matin et les jours suivants, il sera vendu à l'encan au magasin de Mme Sophie Secewes, No 150, rue du Canal—

Chapeaux garnis et non garnis,
Broderies riches,
Dentelles et Rubans,
Articles de toilette, etc

L'attention particulière des dames est appelée sur cette vente importante qui aura lieu, sans réserve aucune pour cause de déménagement. Des sièges confortables leur seront réservés.
Conditions—Comptant. 7 oct

Groceries! Groceries!

PAR RENÉ GUTIERREZ, encanteur—MERCREDI 7 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu aux enchères, rue St-Philippe entre Chartres et Vieille Levée—

Le fonds de la vendite grocerie ayant un bon stock, en lots au gré des acheteurs.
6 oct

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

POUR CAUSE DE DÉPART.

Beaux meubles de salon, salle à manger et chambres à coucher, en bois de rose; piano, pendules, devants de cheminées et autres ornements, verrerie, porcelaine et faïence; meubles de bureaux, tapis, &c.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 7, Passage de la Bourse—MERCREDI, 14 octobre 1868, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'enchère publique, dans la demeure située à quatre et aux No 48 de la rue de Dryades, entre les rues Gravier et Union, les beaux meubles de ménage qui suit de choix—

Meubles de salon, en bois de rose massif, dames et damas gris, 10 meubles de chambre coucher, armoires en bois de rose massif; bois de lit Victoria, en bois de rose massif; tables de nuit et à portes doubles; étagères; beaux tapis de Bruxelles; salle à manger: tables à rallonges, chaises; pendules, candélabres, en marbre et en bronze; miroirs, porcelaine, verrerie, &c.
—Egalement—
Un beau piano de Faivre, droit, avec tabouret et pupitre à musique, en bois de rose.
—Egalement—
Une belle collection de MEUBLES de BUREAUX, FOURNEAU et USTENSILES de CUISINE.
—Et—
Une grande variété d'autres objets utiles dont l'énumération serait trop longue.
Des catalogues donnant une description des articles seront prêts et livrés, au bureau des encanteurs, le 10 du courant.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis, avant la livraison.
Les personnes qui tiennent maison feront bien de venir examiner cette collection qui est de choix et presque neuve. 7 oct.

PAR S. GUINAULT

Vente renvoyée à cause du mauvais temps.

PAR S. GUINAULT encanteur, MERCREDI, 7 octobre 1868, il sera vendu à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—

Un fort lot de meubles en acajou et noyer, comprenant lits et literie, armoires, tables, chaises en crin et en canne, glaces françaises, pendules, vases, ornements de cheminées, vaisselle, verrerie, &c. &c.

Aussi—L'établissement d'un barbier, consistant en fauteuils chaises, un lavabo avec cuvettes, sofa, glaces, &c. &c.

Conditions comptant. 6 oct.

VACHES. VACHES.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—JEUDI, 8 octobre 1868, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Bacchus et Valence, à l'écurie de Le Cerf—

La VACHERIE de Raphaël Estrade qui se retire entièrement.

30 vaches à lait, plusieurs avec veaux et les autres au moment de vêler,
1 taureau,
3 chevaux,
1 charrette à lait et une d'ix à ressorts,
1 do à provision,
5 pétrins, &c.

Le privilége de deux tables au marché Dryades.

Conditions—Au-dessous de $100, comptant; et audessus de $100, six mois de crédit, en billets endossés à fournir au vendeur de billets de ses fonds.
3oct

Goëlette. Goëlette.

PAR S. GUINAULT, encanteur, bureau encoignure passage de la Bourse et Bienville.—MERCREDI, 7 octobre 1868 il sera vendu, à 11 heures du matin, au Vieux Bassin, au pied de la rue Toulouse, sans aucune réserve—

La goëlette Lagrange, du port de 29 tonneaux; avec tous ses agrès, apparaux, voilures, &c.

Cette goëlette est actuellement remise à neuf, étant encore sur le chantier au Bayou St-Jean d'où elle sera conduite au Vieux Bassin où on pourra l'examiner dimanche par chain et les jours suivants.

Conditions—Comptant. 3 oct

MONTGOMERY BROS. & CO.

Grande Vente Péremptoire

D'une grande facture de Bailles et de Seaux—à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO.—R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 8 octobre, à 11 heures, dans leur nouvelle salle d'encan, au No 27 de la rue du Camp—

60 douzaines bailles No 2.
43 do do No 3.
174 do seaux à 2 et à 3 cercles.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 7 oct

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 8 octobre, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 27 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer sofas, chaises assorties, table de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, à allonges, gravures, tableaux, cartes de table, coton brodé, etc., etc.—Le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siége en bois et rotin.

GRANDE VENTE PEREMPTOIRE

Elégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c, à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., R. M. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu, JEUDI, 8 octobre, à 11 heures du matin, aux écuries de F. Liner, rue Gravier—

Elégants chevaux appareillés,
do do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières.

AUSSI—Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

AVIS JUDICIAIRES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE, Sixième Cour de District de la Nile-Orléans.—Je certifie, par les présentes que le 20 juin 1868, jugement a été rendu dans cette cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants—savoir: No 21,974—Mme M. S. McArthur, épouse de C. F. Duplessis, son mari—Sur motion de F. McGloin avocat de la demanderesse, et sur introduction de preuves en faveur et la loi étant en faveur de la demande, Il est ordonné et adjugé que le jugement par défaut rendu dans cette affaire le 13 juillet 1868 soit maintenant confirmé et rendu définitif, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Margaret Susanne McArthur, femme de Charles Fergus Duplessis, et contre le défendeur, ledit Charles Fergus Duplessis, son mari, que la communauté d'acquets et de gains existant jusqu'à ce jour entre elle soit déclarée dissoute, ... la demanderesse ait et recouvre, du défendeur, la somme de douze mille piastres, montant de ses biens paraphernaux reçus par lui ... ledit montant, de la demande jusqu'à parfait paiement, avec les frais du procès et le privilége sur les propriétés du défendeur ... pour sûreté de ses biens paraphernaux.

Jugement signé le 25 juin 1868.
(Signé) PAUL E. THEARD, Juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, agissant en l'absence du juge Dibble.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 1er juillet de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-huit et la 93e année de l'Indépendance des Etats-Unis. WM. WOHLERS, Greffier
3 sept 8,23—7 oct

F. A. LAMBERT, vs la succession de F. E. BONFORD

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans No 23,647—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt quatre d'octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Trois terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Delord (autrefois Apollo) et St-Charles (autrefois Nayades) Terpsichore et Melpomène, et désignés par les numéros vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre.

Les dits terrains ayant les dimensions suivantes savoir:

Le No vingt-trois, mesure vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur et un pieds de profondeur, etc.

Le No vingt quatre mesure vingt-sept pieds quatre pouces de face à la rue Terpsichore sur cent dix pieds.

Le No vingt deux mesure vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Carondelet, sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses en briques et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition qu'en a faite le défunt au rapport de Samuel Stewart ...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant à moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
23 sept—1 8 16 24 oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises sèches, lingerie et cotons.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO. Alex Levy, encanteur, Bureau, rue de Chartres No 81—MERCREDI, 7 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Coton blanc et coton écru, coton à draps, indiennes américaines et anglaises, mouchoirs, toiles à draps, stripes, jeans, bas, chemises, crochets, cravates, mouchoirs, draps noirs, châles, couvertures, mérinos, balmoral, jupons, gilets, mouchoirs, pardessus, châles, écharpes, serviettes, bonneterie, habillement, habits, etc. etc.

200 lots "notions" assortis—sans aucune réserve.

—Et—

2 caisses indiennes, verres,
1 balle coton écru 7/8,
11 pièces indiennes Manchester, assortis.
Conditions à la vente. 7 oct

PAR VINCENT & CO.

Grande vente de marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR VINCENT & Co., W. P. Vincent, encanteur—JEUDI 8 octobre 1868, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu—Marchandises sèches étrangères et américaines.

Toile à chemises, serviettes damas.
—Egalement—
Pièces casimir et de satin.
Pièces Satinets unis et fantaisie.
Pièces drape.
—Egalement—
25 caisses cotons 4 4 et 7/8 à drapes et à chemises,
15 caisses couvertures extra,
10 bal'es couvertures grises.
—Egalement—
1000 châles pour demoiselles, enfants et femmes, châles longs et carrés
300 douzaines maintenu,
1000 do bonneterie
—Egalement—
Marchandises sèches de fonds et de fantaisie—Assortiment de choix, pour le commerce. 7 oct

PAR J. DEJAN JR.

(Meubles, Pianos, tapis, &c. à l'encan.)

PAR J. DEJAN Jr. Encanteur—Il sera vendu MERCREDI 7 du courant, à 11 heures, dans la nouvelle salle d'encan, No 123 de la rue Gravier, coin l'arrondelet

Bois de lit en acajou et en noyer, armoires, lavabos; beaux meubles de salon en noyer et en bois de rose; buffets en chêne, à dessus en marbre en à étagères; tables de nuit à dessus en marbre; porte-chapeaux, miroirs, tapis, matelas, &c.

Piano en bois de rose, droit et carré; un bel assortiment de meubles de bureaux.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 7oct

PAR EUGENE TOURNÉ.

Successeur de BERNARD TURPIN.

Bouteilles. Bouchons.

PAR EUG. TOURNÉ, encanteur—MERCREDI le 7 octobre 1868, à 9 heures P. M., il sera vendu sur la Levée en débarquement de la barque Nouveau Monde, au pied de la rue Quartier—

70 caisses de 12 bouteilles à liqueurs, verre blanc,
70 ... contenant 126 bouteilles, forme anglaise, verre blanc,
25 caisses contenant 151 bouteilles, forme Frontignan, verre noir,
5 balles bouchons, 5,000 chaque.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 7 oct.

Vente pour compte de qui il appartiendra,

Du Vins, Bouchons, Vermouth, Champagne, &c.

PAR EUGENE TOURNÉ, encanteur—VENDREDI, le 9 octobre 1868, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan au magasin No. 95, rue Vieille-Levée, pour le compte de qui il appartiendra—
10 caisses vin blanc,
11 do do rouge,
1 bal e bouchons,
25 caisses vermouth des Princes,
20 paniers champagne.
Conditions—comptant, en billets du Trésor. 7oct

Malaga, Sherry, Eau Minérale, Capes, Sardines, Stove Polish & Co.

PAR EUG. TOURNÉ, encanteur—VENDREDI, le 9 octobre 1868, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 95, rue Vieille-Levée, les articles suivants—
5 futailles Malaga et Sherry,
3 caisses Eau Minérale,
5 do Câpres à l'huile 5/2
5 do Sardines do 1/2,
5 do Stove Polish & Co.
Conditions—comptant, en billets du Trésor. 7oct

Vente pour compte de qui il appartiendra,

De 21 barils sucre crushed.

PAR EUG. TOURNÉ, encanteur—VENDREDI, le 9 octobre 1868, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 95, rue Vieille-Levée, pour compte de qui il appartiendra—
21 barils sucre crushed J. S. Lovering & Co.
Conditions comptant, en billets du Trésor. 7oct

PAR G. DE FERIET.

Contenu d'une Forge, à l'encan.

Succession de JOSEPH STEIL.—No 32 305.

PAR G. DE FERIET, encanteur — Bureau No 56 rue Bienville—VENDREDI, le 16 octobre 1868, à 11 heures du matin, il sera vendu, sur les lieux, rue St Thomas, entre celles Tchoupitoulas et St Thomas, conformément à un ordre de l'Honorable Louis Davigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 septembre 1868—

Le contenu d'une forge se composant d'enclumes, soufflets et instruments de forgeron, etc.

Egalement—Un lot de vieux fer.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6 oct—9 10 16

Contenu d'un salon de barbier à l'encan—Succession de HENRY GREEN—No 32,477.

PAR G. DE FERIET, Encanteur—Bureau No 56, rue Bienville—VENDREDI, 9 octobre 1868 à 11 heures du matin, sur les lieux, rue Front Levée, entre les rues St-Pierre et Marigny, No ... conformément à un ordre de l'honorable Louis Davigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 2 octobre 1868—

Le contenu d'un salon de barbier bien achalandé.

Egalement—Un lot de meubles tels que lits, tables, armoires, chaises, etc.

Aussi—Une boîte d'instruments de chirurgie.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6oct—9

Deux très agréables résidences dans le Troisième District de la ville, bien situées et pouvant être aisément louées.

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau No 56 de la rue Bienville—JEUDI, 8 octobre 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique—

1o—Un terrain situé dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Bagatelle, Bourbon, Claiborne, Union et St. Jean Baptiste. Le dit terrain a 30 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds de profondeur.

Améliorations comprenant une maison basse en bois, bâtie à ... sur le devant, comprenant 4 chambres et ... 2 chambres de cuisine en bois. Les ... chambres de la ville peuvent ...

2o—Trois terrains situés dans le même District, dans l'îlet compris entre les rues Mandeville, Goldsboro, Romain, Espagnol et Joséphine ou Prieur. Les dits terrains ...

CONDITIONS—Un tiers comptant, le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets du Trésor des Etats-Unis, avec intérêt ... privilége du vendeur ... et hypothèque spéciale ... jusqu'à parfait paiement ...

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, par-devant ..., notaire public, aux frais des acquéreurs.

Propriétés améliorées de valeur, situées rue St Thérèse entre St Thomas et Tchoupitoulas.—Succession de JOSEPH STEIL.—No 32 305.

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau No 56 rue Bienville—SAMEDI 7 novembre 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane il sera vendu, à l'enchère publique conformément à un ordre de l'honorable L. Davigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 septembre dernier—

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus situé dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, St Thomas, Bel, ... et Ste Thérèse, ... mesurant ... pieds de face à la rue Ste Thérèse ... de profondeur ...

Les bâtisses et améliorations comprennent ...

Actes de vente, avant les Notaires du Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant All. J. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 6 oct—8,10,17,24 31—nov 7

Vente positive et sans limite, à l'enchère publique, pour opérer un partage entre héritiers d'agréables maisons, de prix, de bois agréable, et dépendances au coin des rues Mandeville et Dauphine, sur la ligne du chars de la rue Dauphine.

PAR G DE FERIET, encanteur—Bureau No 56 de la rue Bienville—JEUDI, 8 octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique pour opérer un partage—

Deux magnifiques terrains avantageusement situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Mandeville, Bourgogne et Craps et Marigny ...

Voir le plan à la Bourse.

CONDITIONS—La moitié comptant, le reste à 6 et 12 mois de crédit en billets ... et hypothèque spéciale ... jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées ... par l'acquéreur ...

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Ilet de prix et améliorations, avec une agréable maison en bois, à étage, qui se trouve dessus. A proximité des chars de la ville et dans un quartier florissant du Troisième District.

PAR G. DE FERIET, encanteur, bureau No 56 de la rue Bienville—JEUDI, 8 octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—

Un îlet entier dans le Troisième District de cette ville, compris entre les rues Washington et Victoire, Villeré, Espagnol et Robertson ou St Jean Baptiste. Le dit îlet a 319 pieds 10 pouces sur ... pieds 7 pouces 4 lignes de face aux rues Villeré et St. Jean Baptiste.

Les bâtisses et améliorations comprennent une maison à étage, à galerie sur la façade, ayant 4 chambres au rez de chaussée, écurie pour 8 chevaux, four d'aisances, etc.

Cet îlet est un de ceux qui ont le plus de prix dans le Troisième District, il est en parfaite culture, et bien planté d'arbres fruitiers et se trouve dans le voisinage immédiat des chars de la ville.

CONDITIONS—Un tiers comptant, le reste à 6 et 12 mois de crédit en billets ... avec hypothèque spéciale et privilége du vendeur ... jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées ... par l'acquéreur ...

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant ..., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Deux résidences basses récemment achevées, ... les rues ordinaires, ... et terrain dans le rue Moreau, entre les rues Louisa et Clouet, Troisième District.

PAR G. DE FERIET, encanteur, bureau No 56 de la rue Bienville—JEUDI, 8 octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique—

Trois terrains situés dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Moreau, Clouet, Louisa et Louisa. Les dits terrains ont des dimensions suivantes.

Le terrain A, 30 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Moreau, sur 1... pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur ...

Le terrain B, 31 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Moreau, sur 131 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur ...

Voir le plan à la Bourse.

CONDITIONS—La moitié comptant, le reste à 6 et 12 mois de crédit en billets ... avec hypothèque spéciale ... privilége du vendeur ... jusqu'à parfait paiement ...

Les actes de vente, y compris les timbres de Revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant ———, notaire public, aux frais des acquéreurs.